



Déclaration préalable du SE-Unsa 64 à la CAPD du jeudi 20 décembre 2018

La CAPD avancement qui se tient aujourd'hui était initialement prévue au mois d'avril. Celle-ci étant nécessaire pour valider les changements d'échelons, elle aurait supposé, pour de très nombreux collègues, un retard pouvant aller jusqu'à 10 mois avant l'augmentation de leur traitement. Monsieur le Directeur Académique, **suite à nos diverses demandes, vous avez accepté d'avancer une partie de cette instance**, ce dont nous vous remercions. Néanmoins, nous n'oublions pas que les avancements accélérés des 6^{ème} et 8^{ème} échelons, ainsi que les passages à la hors classe et à la classe exceptionnelle ne seront validés que tard dans l'année. Nous réitérons notre demande pour que cette CAPD se déroule plus tôt, en particulier avant le 28 février pour les passages à la hors classe, afin de permettre aux collègues en fin de carrière une meilleure information au moment de choisir de faire valoir ou non leurs droits à la retraite.

Cette commission paritaire se tient à un moment de l'année scolaire **particulièrement difficile pour la gestion des remplacements**. Les journées de classe non remplacées ont cette année encore débuté très tôt dans certaines circonscriptions. Malgré les très nombreux inéats réalisés jusqu'au mois de septembre 2018, la situation des Pyrénées-Atlantiques ne semble pas s'améliorer. A cela s'ajoute la problématique des **décharges de direction à 2 et 3 classes qui ne sont pas toutes assurées**, et qui servent donc de **variable d'ajustement** pour assurer l'urgence des remplacements. **Ce n'est pas acceptable**. La dotation académique actée hier lors du CTM fait état de 94 postes. Or, le besoin d'enseignants dans les Pyrénées-Atlantiques ne risque pas de fléchir dans l'avenir. Monsieur le Directeur Académique, **que comptez-vous faire pour que notre département ne connaisse pas les mêmes difficultés que ces dernières années ?**

Pour rappel, le SE-Unsa 64, force de proposition, demande l'augmentation du nombre de stagiaires pour les Pyrénées-Atlantiques, un différentiel augmenté pour la phase des permutations et l'ouverture de la liste complémentaire.

Cette année les enseignants n'ont pas pu choisir leurs **animations pédagogiques** puisque ces dernières étaient imposées sous la forme de 9h de mathématiques et 9h de français (ou langage pour la maternelle). **Le SE-Unsa 64 déplore que, malgré tous les efforts déployés par les équipes de circonscription, les heures proposées ne soient pas, dans la plupart des cas, à la hauteur ni des enjeux, ni des attentes des collègues.**

Dernièrement ont eu lieu les **élections professionnelles** dans la Fonction Publique. Dans le domaine de l'Education, nous ne pouvons pas accepter le **manque d'informations** concernant les modalités de vote qui a pénalisé de nombreux **AESH**, dont certains ne connaissaient pas l'existence de leur adresse professionnelle, voire de leur NUMEN. **Il est indispensable que tous les outils à la disposition des personnels**, quelle que soit la fonction qu'ils exercent, **leur soient présentés.**

Enfin, cette commission paritaire est la dernière se tenant avec autant de représentants des deux organisations syndicales siégeant actuellement en CAPD. Nous nous félicitons de l'augmentation de la participation aux dernières élections professionnelles. Ceci renforce le paritarisme au moment où certains tentent de le remettre en cause. **Nous tenons à remercier l'ensemble des collègues** qui ont voté, et notamment celles et ceux qui ont fait le choix du SE-Unsa 64, **de la confiance qu'ils nous ont accordée**, et de nous avoir permis de devenir **majoritaires** à la CAPD des Pyrénées-Atlantiques en obtenant 4 sièges sur les 7 possibles. Nous remercions également nos collègues Valérie DUTOUR, Stéphanie DARROUX, Isabelle LAJUS, Jean Marie DUPUY et Sylvain RAVIER qui ont siégé au titre du SE-Unsa pendant de nombreuses années.

L'équipe du SE-Unsa 64 s'efforcera d'utiliser ces moyens pour défendre les intérêts de tous, et porter, pour notre Ecole publique et laïque, un projet profondément humaniste, réaliste et constructif.